



Unité
Départementale de
l'Architecture
et du Patrimoine
de l'Oise

L'Architecte des Bâtiments de France
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Oise
à
Madame Poirié
Direction départementale des territoires
Service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie
40 rue Jean Racine
BP 317
60021 BEAUVAIS CEDEX

Compiègne, le vendredi 22 juin 2018.

Affaire suivie par Joël Semblat
E-mail : sdap.oise@culture.gouv.fr
Poste 69.40

Nos références JS/JLG
Vos références Affaire suivie par Stéphane Carin
PJ 1 carte

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OISE PICARDE
ELEBORATION PLU
Collecte des informations en vue du Porter à Connaissance

En réponse à votre courrier du 6 juin 2018, vous trouverez ci-dessous les servitudes d'utilité publique existantes sur le territoire, selon la liste fournie des communes concernées par l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde :

Palais National
Pl. du Gal. De Gaulle
60200 COMPIEGNE

MONUMENTS HISTORIQUES :

Tél : 03 44 38 69 40
Fax : 03 44 40 43 74

BONNEUIL LES EAUX

Église (cad. A 83) inscription par arrêté du 31 octobre 1997

Portail Médiéval de l'ancien prieuré : inscription par arrêté du 1 décembre 1998

BRETEUIL

Entrepôt à vins, 19, rue d'Amiens section AH parcelle 205 12a 10ca : inscription en totalité : inscription par arrêté du 21 octobre 1994.

Ancienne abbaye Notre Dame de Breteuil Chapelle : classement par arrêté du 28 mai 1883.

Deux salles basses sous la chapelle et sous le logis de l'abbé, façades et toitures du logis abbatial du XVI^e s., façades et toitures du château des moines du XVIII^e s., sols archéologiques de l'église abbatiale et des lieux claustraux, murs de clôture antérieurs au XIX^e s : inscription par arrêté du 2 mai 1996.

Maison natale d'Hippolyte BAYARD inscription par arrêté du 14 octobre 2002

CAMPREMY

Grange de Grandmesnil (cad. C 55, 108) : inscription par arrêté du 30 mai 1988

CATHEUX

Église : inscription par arrêté du 13 septembre 2013

CHEPOIX

Chapelle funéraire – Inscription par arrêté en date du 05 juillet 2004 – Classement par arrêté en date du 4 février 2011

CROISSY SUR CELLE

Maison dite « du Chapitre », ancien presbytère: : inscription par arrêté du 28 août 2013

HARDIVILLERS

Boutique de tisserand 15, rue des Jardins : Atelier de tisserand, sur la rue des Jardins : bâtiment qui lui est accolé, sur la rue des Jardins ; maison d'habitation en fond de cour (cad. AC 89) : inscription par arrêté du 22 avril 1992

MONTREUIL SUR BRECHE

Ferme de Ponceaux ou des Tournelles, L'entrée avec ses deux tours ; le bâtiment à gauche en rentrant la grange; le bâtiment agricole, formant hangar au rez de chaussée (cad. D 144) : inscription par arrêté du 25 novembre 1969

PAILLART

Église Saint Denis (cad. AB 308) : classement par arrêté du 19 mars 1992

REUIL SUR BRECHE

Abbaye de Froidmont Grange de Mauregard (grange de l'ancienne abbaye) (cad. E 56) : inscription par arrêté du 27 décembre 1988

SAINT ANDRE FARIVILLERS

Église (cad. X 143) : inscription par arrêté du 19 mars 1992.

SAINTE EUSOYE

Ferme de Troussures, Pigeonnier (cad. AD 9) : inscription par arrêté du 6 janvier 1989

TARTIGNY

Château, les façades et toitures, le colombier en torchis, le potager circulaire XIX^os. : inscription par arrêté du 30 janvier 1998.

VENDEUIL CAPLY

Église (cad. B 145) : inscription par arrêté du 8 novembre 1990

Théâtre antique (grand) (cad. B 101 2,1024): classement par arrêté du 16 mars 1982

-Préserver des coupures vertes entre les villages afin de sauvegarder l'identité du territoire (Chaussée Brunehaut) ;

-Limiter l'étalement urbain (secteur paysager sensible depuis les plateaux de grandes cultures et boisés jusqu'aux petites vallées) ;

-Veiller au bâti traditionnel agricole et villageois constituant le coeur de bourg et l'ossature rurale (fermes picardes à cour, grandes granges) ;

-Renforcer le caractère végétalisé des zones pavillonnaires ;

-Recenser et protéger le petit patrimoine des communes ;

Participation souhaitée de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Oise en tant que de besoin.

Par ailleurs, l'UDAP demande l'envoi de documents papiers, les plans étant difficilement exploitables à l'échelle A4 ou A3.

**L'Architecte des Bâtiments de France,
Chef de l'Unité Départementale
de l'Architecture et du Patrimoine de l'Oise**

Jean-Lucien GUENOUN



Ma sélection

Immeubles classés ou inscrits - Oise - 60

- En instance de classement
- Partiellement Inscrit
- Inscrit
- Partiellement Classé-Inscrit
- Partiellement Classé
- Classé
- Par défaut

En date du : 2013-12-19
 Propriétaire : STAP 60 - Oise
Site classé ou inscrit - Oise - 60

Classé

Inscrit
 En date du : 2013-02-21
 Propriétaire : STAP 60 - Oise
Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager - Oise - 60

ZPPAUP

En date du : 2013-02-21
 Propriétaire : STAP 60 - Oise
Périmètre de protection d'un monument historique - Oise - 60

Abords MH

En date du : 2013-12-19
 Propriétaire : STAP 60 - Oise

Données de référence

Parcelles cadastrales

Propriétaire : IGN

